

Communauté d'Afrique de l'Est – Kenya

Par le SER de Nairobi



Les cultures d'exportation : un pilier de l'économie – 1er pourvoyeur d'emplois et de devises – face à des défis et des risques majeurs

Le thé (1er exportateur mondial en volume), les fleurs coupées (3ème exportateur mondial), les fruits et légumes (avocats et haricots – 1er exportateur africain) et le café, représentent environ 40 % des exportations totales kényanes et près de 4 millions d'emplois, faisant vivre plus de 15 millions de personnes, soit un Kenyan sur quatre. Malgré une forte notoriété au niveau international et des marchés bien identifiés, ces cultures d'exportations sont toutes exposées à des défis et risques considérables : conformité sanitaire et réglementaire, diversification des marchés, pratiques agricoles (durabilité et changement climatique), renforcement des infrastructures agri-logistiques, volatilité des prix internationaux, augmentation de la valeur ajoutée des produits, pression foncière, dégradation des sols, conditions de travail. Diverses initiatives, tant publiques que privées, cherchent à concevoir et mettre en œuvre des actions et des investissements pour relever ces défis et limiter les risques.

Les cultures d'exportation, une filière économique stratégique reposant sur des spéculations diversifiées

L'économie agricole kényane s'est structurée dès l'époque coloniale autour des cultures de rente (essentiellement thé, café et sisal) **destinées à l'exportation**. Dans les années 1960-70, une diversification s'est opérée avec le développement de l'horticulture (fleurs coupées et légumes frais), stimulée par la recherche de devises et d'un accès logistiquement plus aisé aux marchés européens. A partir des années 1980, les exportations ont significativement augmenté sous l'effet des réformes de libéralisation et de la montée en puissance des chaînes logistiques, notamment aériennes.

Aujourd'hui, les principales filières agricoles d'exportation sont le thé (1^{er} exportateur mondial en volume), **les fleurs coupées** (3^{ème} exportateur mondial), **le café et les produits horticoles frais** (avocats, haricots, pois et fruits tropicaux) :

Le **thé** représente le 1^{er} poste d'exportation (3^{ème} source de devises après les transferts de la diaspora et le tourisme), générant de l'ordre d'1 Md EUR par an, environ 20 % des recettes d'exportations. Le Kenya est le 3^{ème} producteur mondial de thé (10 % de la production mondiale), loin derrière la Chine et l'Inde mais, contrairement à ces dernières, qui auto-consomment à plus de 80 % leur production, le Kenya exporte plus de 90 % de sa production, ce qui en fait le 1^{er} exportateur mondial en volume. Il s'agit majoritairement de thé noir¹, dont 70 % est vendu aux enchères à Mombasa, 1^{er} marché aux enchères de thé au monde en volume. Le thé kényan se négocie dans la fourchette basse du marché (2,3 USD/kg en 2024), bien en-dessous des prix sri lankais (entre 10 et 17 USD/kg). En 2024, le Kenya a exporté 550 millions de kg de thé, soit 28 % du total mondial (seul pays africain dans les 10 premiers exportateurs mondiaux). Ses principaux marchés sont le Pakistan (41 %), l'Égypte (15 %), le Royaume-Uni (8 %) et les Émirats arabes unis (6%). Le secteur emploie directement plus de 850 000 petits producteurs et la filière fait vivre de l'ordre de 7 millions de personnes, soit environ 12 % de la population du Kenya. Le secteur du thé est bien structuré, avec une organisation institutionnelle impliquant l'État, des agences spécialisées, des petits producteurs organisés en coopératives et des grandes plantations (propriétés privées ou entreprises agro-industrielles, qui représentent 40 % de la production). Le secteur est régi par le *Tea Act* de 2020 qui a pour objectifs principaux de renforcer la transparence et l'efficacité de la filière ainsi que d'augmenter les revenus des petits producteurs. Le *Tea Board of Kenya* réglemente, assure la promotion du thé kényan à l'international et finance la recherche et développement (productivité, développement de variétés résistantes, pratiques agricoles). La *Kenya Tea Development Agency*, société privée à but lucratif, détenue par les petits producteurs (environ 60 % de la production) à travers les coopératives, gère 65 usines de transformation, assure les services de vulgarisation agricole, la commercialisation et l'exportation.

¹ Un thé dit « *crush, tear and curl* (CTC), une méthode de traitement du thé noir dans laquelle les feuilles de thé passent à travers une série de rouleaux cylindriques qui écrasent, déchirent et enroulent le thé en petites boulettes de forme régulière

Le **café** est la 2^{ème} culture d'exportation du Kenya pour l'emploi, étant cultivé majoritairement par environ 800 000 petits producteurs (différents du thé) regroupés dans plus de 500 coopératives, faisant vivre directement ou indirectement près de 5 millions de personnes. La filière repose sur des plantations situées dans les hautes terres centrales, réputées pour la qualité «Arabica» du café kényan, prisée sur les marchés internationaux. Les exportations représentent environ 95 % de la production, principalement à destination des États-Unis, de l'Europe et du Japon. Le *Coffee Board of Kenya* assure la régulation, tandis que les réformes récentes visent à améliorer la gouvernance, la traçabilité et les revenus des producteurs.

Les **fleurs coupées**, principalement des roses (de l'ordre de 70 %), font du Kenya le 1^{er} exportateur africain et 3^{ème} mondial, avec plus de 125 000 tonnes exportées chaque année, soit environ 40 % du marché européen. La production est concentrée dans les zones autour du lac de Naivasha, Eldoret, Thika et Nanyuki, sur des exploitations allant des petites fermes aux grands groupes intégrés. Le secteur fait vivre directement près de 500 000 travailleurs, dont une majorité de femmes, et soutient plus de 2 millions de personnes. Les exportations (10 % des devises) sont destinées surtout à l'Union européenne, au Royaume-Uni, à la Russie et au Moyen-Orient, générant 800 M USD en 2024. La gouvernance repose sur le *Kenya Flower Council* (KFC), qui promeut la certification, la qualité et les pratiques durables.

Les **haricots verts** sont l'une des principales cultures horticoles d'exportation du Kenya, produits surtout dans le Rift Valley, le Mont Kenya et l'ouest du pays. La filière implique environ 150 000 petits producteurs, souvent organisés en groupements contractuels avec des exportateurs. Près de 90 % de la production est exportée, principalement vers l'Union européenne et le Royaume-Uni, générant d'importantes devises. Le secteur fournit des emplois directs et indirects à plus de 600 000 personnes, en majorité des femmes.

S'agissant des **avocats** (variété Hass pour 70 % des exportations), le Kenya est récemment devenu un acteur majeur en Afrique, avec une production annuelle dépassant les 400 000 tonnes, cultivés principalement dans les comtés de Murang'a, Kiambu, Kisii et dans la vallée du Rift. La filière repose sur plus de 150 000 petits producteurs, souvent intégrés dans des coopératives ou des schémas contractuels, et fait vivre directement ou indirectement près de 2 millions de personnes. Les exportations, surtout vers l'Union européenne, le Moyen-Orient et l'Asie, génèrent plus de 150 M USD par an. Le *Horticultural Crops Directorate* encadre la gouvernance, avec un fort accent sur la qualité et la conformité aux normes phytosanitaires. Les principaux défis concernent la gestion de l'eau et la lutte contre la fraude (récoltes précoces).

Les cultures d'exportation, une filière d'importance économique, sociale et politique majeure

Les cultures d'exportation ont une importance économique, sociale et politique majeure : elles sont la 1^{ère} source de devises, représentent environ 40 % des exportations en valeur, sont un moteur de croissance rurale et d'emplois – elles sont de fait le plus grand employeur du Kenya (permanents, saisonniers, ouvriers, transformation, logistique), avec près de 4 millions d'emplois, faisant vivre plus de 15 millions de personnes, soit un Kenyan sur quatre. Le développement des différentes cultures d'exportation a créé des emplois tout au long des chaînes de valeur : pépinières, récolte, manutention, conditionnement, transport et logistique. Nombre de ces emplois attire les femmes et les jeunes, notamment dans les postes de manutention, collectes, coopératives et transformation, favorisant l'inclusion socio-économique. Nombre de ces filières investissent par ailleurs activement dans le développement communautaire et les infrastructures éducatives, notamment en construisant des salles de classe et en fournissant du mobilier aux écoles primaires locales. Les cultures d'exportation ont de fait une dimension stratégique : elles contribuent à la stabilité macroéconomique et au positionnement international du Kenya.

Des défis et des risques majeurs

Les cultures d'exportation sont confrontées à de multiples défis et risques, de natures différentes :

- **Économiques** : exposition à la volatilité des prix internationaux, chaîne logistique peu compétitive (fret aérien coûteux, congestion portuaire, infrastructures de la chaîne du froid insuffisantes), appréciation du shilling kényan (perte de compétitivité), faible valeur ajoutée locale (export majoritaire de produits bruts, faible transformation – exemple pour le thé et le café), diversifier les marchés d'exportation (exemple du thé), demande des consommateurs, inflation, politique du gouvernement (taxes).

A noter le cas particulier des avocats avec la lutte contre les récoltes précoces – depuis juillet 2025, l'*Agriculture and Food Authority* a suspendu temporairement l'exportation par voie maritime de toutes les variétés afin d'éviter l'exportation de fruits immatures (les marchés d'exportation, notamment l'Union européenne, les États-Unis ou la Chine, imposent des normes strictes sur la maturité minimale et exporter des fruits immatures expose à des refus de lots, des pénalités financières, voire à la suspension de l'agrément d'exportation), limitant les envois à la voie aérienne et renforçant les inspections.

- **Sanitaires et réglementaires** : coût élevé de la conformité sanitaire pour sécuriser l'accès aux marchés européens, rejets aux frontières de l'UE pour résidus de pesticides ou organismes nuisibles (exemple de la fausse teigne dans les roses, haricots dépassant les limites maximales de résidus de l'UE), conformité à la réglementation de l'Union européenne sur la déforestation évitée pour le café, traçabilité.
- **Climatiques et environnementaux** : variabilité climatique accrue (sécheresses récurrentes, épisodes de pluies extrêmes) affectant thé et café et enjeux d'adaptation, dégradation des sols, surutilisation d'intrants chimiques, gestion de la ressource en eau (exemple des avocats et des fleurs coupées).
- **Sociaux et politiques** : rémunération équitable des petits producteurs (thé et café), gouvernance sectorielle fragmentée (multiplicité des agences) et faible coordination, pression foncière (concurrence entre cultures vivrières et d'exportation).

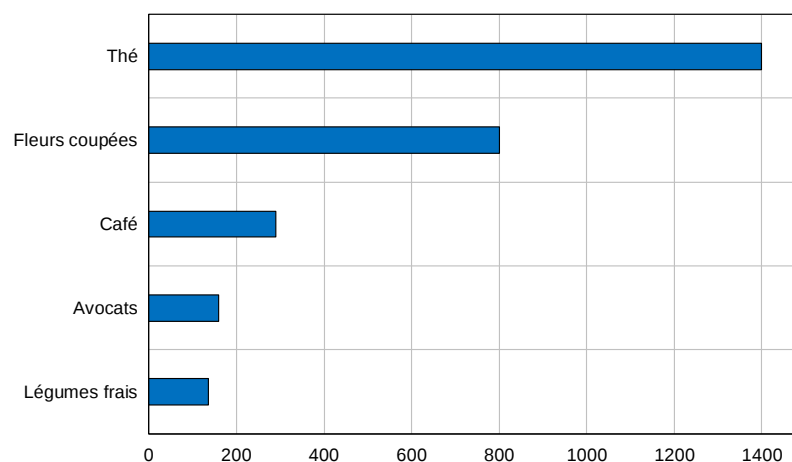
Dynamiques publiques et privées

Pour faire face à ces défis et risques majeurs, les autorités kényanes encouragent la diversification des produits exportés (exemple avec les fruits à coque, les baies et les épices) **et la recherche de nouveaux marchés**, notamment en Afrique (et tirer profit de la zone de libre-échange continentale africaine), en Asie, en particulier la Chine et dans les pays du Golfe, notamment les Émirats Arabes Unis. Elles promeuvent la transformation locale pour augmenter la valeur ajoutée.

Le secteur privé, entreprises du secteur agricole et banques, soutient ces politiques ainsi que les investissements dans la transition agroécologique – agriculture climato-intelligente et lutte biologique notamment.

Pilier de l'économie kényane, les cultures d'exportation voient leur durabilité fragilisée par des défis structurels : coûts logistiques, réglementation, changement climatique, faible valeur ajoutée (ie transformation des produits exportés). La réponse passe notamment par une diversification des produits et des marchés, une conformité phytosanitaire accrue aux standards internationaux, notamment pour maintenir l'accès aux marchés européens (exemple du haricot vert), et un investissement massif dans l'innovation et les infrastructures agri-logistiques.

Kenya : exportations en valeur (2024)
- en millions USD -



Sources : Kenya National Bureau of Statistics, Agriculture and Food Authority